

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Vendredi 17/02/2023

Le Président, Serge Thévenot, souhaite la bienvenue à l'assistance, et demande l'approbation du PV de l'Assemblée générale, ce qu'il obtient à l'unanimité.

Puis il indique que 2 sujets seront traités durant la réunion :

- L'organisation de la soirée d'Egalise à Peyrat de Bellac, le 18 mars prochain,
- L'envoi des 3 containers.

1 - Mise en place des groupes de travail pour la préparation de la soirée :

- **Achats :**
 - Tajine : viande, épices, accompagnements : Bernard Chevalier s'occupera de l'achat de l'agneau et des épices - prévoir des cuisses de poulets pour les personnes n'aimant pas l'agneau.
 - Les pommes de terre : Bernard les achètera comme d'habitude à Chateauponsac.
 - Les apéritifs (whisky, Ricard, Pineau + amuses-gueule + sacs à glaçons) : Jean Jinjaud, Pierrette Thévenot s'en chargeront (il reste une bouteille de whisky et une de Ricard).
- **Caisse à l'entrée** : Brigitte Dodinet, Nicole Ségura.
- **Vendredi 17 - 14 heures** (Michel L. a négocié l'heure de mise à disposition de la salle)
Les tables seront disposées (tables en carré de 8 personnes), les nappes et les couverts seront installés : Robert et Claudine Dutin, Brigitte Dodinet, Daniel et Janine Morice, M. France et Jacques Charreyron, Michel Lajoux, Serge et Pierrette Thévenot.
- **Samedi matin 10 heures,**
 - la décoration sera terminée par : Brigitte Dodinet, Marie-France, Nicole Pourrier, Marie Christiane Vigier
 - Epluchage des pommes de terre vers 10 h : Jacques M. France Michel Lajoux, Norbert Célérié, René Batisoldi, M. Th Airaud, Patrick Jallet, Bernard Amy.
Jean Jinjaud nous fournira les ustensiles nécessaires à la cuisson et la « chauffeuse ».
- **Bar** : il sera tenu par Michel Martinez, Pierre Carron et Michel Lajoux.

○ **Préparation du repas :**

- **Tagine** : Mina se charger de sa confection - agneau, pruneaux, amandes et pommes de terre - Prévoir quelques cuisses de poulets.
- **Entrées** : comme les années précédentes elles seront présentées sous forme de buffet :
 - **Pains de Poissons** : Marie-France Charreyron, Brigitte Dodinet, Pierrette Thévenot, Marcelle Longeville, Marie Françoise Durand, Marie Christiane Vigier, Nicole Ségura.
 - **Quiches** : Robert Claudine Dutin (2), Patrick Jallet, Marie-Thérèse Airaud, Nicole Pourrier, Marie Françoise Durand.
 - **Salades composées** : Pierrette Thévenot, Nicole Pourrier, Claudine Bartel, Marie-France Charreyron, Marie-Thérèse Airaud.
 - **Mayonnaise** : Marcelle et Marie-Christiane.
- **Assiettes salade-fromages** :
- **Desserts** : les adhérentes prépareront un ou deux desserts de leur choix ;
NB : Il est proposé que les absents à la réunion du 17 février qui le souhaiteraient, participent à la préparation d'une entrée et/ou d'un dessert.
- **Pain** : Pierrette s'en chargera.
- **Vin** : Jean Jinjaud commandera le vin (Bordeaux). Il dispose de carafes pour la présentation. Il nous manque quelques bouteilles type Bordeaux pour compléter éventuellement.
- **Champagne** (verres, bouteilles et seaux) : Marie-France s'en occupera.
- **Nappes** : Serge les achètera.
- **Café** : Michel Lajoux apportera une cafetière. (Il ne sera pas nécessaire d'acheter du sucre).
- **Publicité** : les invitations : elles sont distribuées lors de la séance, d'autres seront disponibles à la maison de santé et en pièce jointe, vous trouverez des cartons pour en imprimer vous-même.

- **Tâche vaisselle** : nous retrouverons les 2 jeunes présents lors du dernier repas.
- **Animation** : Serge a contacté un professionnel : M. Bongiovanni (coût de la prestation : 500€).
- **Bourriche** :
 - Lots : de très jolis lots venant d'artisanat africain ont été donnés par M. Gérard Peyrat et seront attribués lors du tirage de la tombola,
 - Carnets à souche à préparer : Philippe Dodinet,
 - Animation de la bourriche : Hervé Ritter pourrait peut-être s'en charger.
- **Vaisselle** : elle a été réservée à la Mairie de Bellac, nous avons confirmation du prêt.
- **Dimanche matin 10 heures pour nettoyage, rangement** : tous les volontaires seront les bienvenus, nous partagerons ensemble le repas de midi.
- Ouverture du débit de boisson : autorisation demandée par Philippe Dodinet.
- SACEM : autorisation demandée par Philippe Dodinet.

Prévoir (en grand nombre) torchons pour la vaisselle.

Vente d'objets importés de Gambie à l'entrée de la salle (Claudine s'est proposée, mais nous n'avons plus beaucoup d'objets à vendre...).

Il s'agit de notre soirée annuelle après 3 ans d'absence qui ont pesé lourd sur les finances de notre association. Essayons d'être imaginatifs et persuasifs pour que chacun d'entre nous tente d'inviter 2 ou 3 personnes de façon à réaliser une belle recette qui permettra de d'accomplir de belles actions.

2 - Actions pour la mission prochaine

- **Container 1** : lits médicaux initialement prévus pour le Sénégal iront finalement à l'Hôpital de Bansang : le coût du transport a déjà été pris en charge par cet établissement (5 600 €).
L'expédition aura lieu en principe début mars.
(Pour rappel nous travaillons avec cet hôpital depuis 3 ans, il dessert entre autres le village de Sami Pachonki).

- **Container 2** : destiné à l'Association SOS Children's Villages, et financé par Africell. Il s'agit de mobilier scolaire qui vient de St Junien (lits, matelas, sommiers, bureaux). Nous n'avons pas reçu les fonds mais le principe est acquis.
- **Container 3** : Le financement par EGALISE est budgétisé. Il contiendra du mobilier, du matériel médical, des ordinateurs, du mobilier de bureau et des médicaments. Pour son départ, il nous manque l'autorisation du Ministère de la Santé de Gambie. En l'absence de cet accord le container devra partir sans médicaments.

3 - Divers

a) *Crédit Agricole* : nous a invité à présenter l'action d'EGALISE lors de à l'AG le 14 mars. Pierre, Pierre Charles et Serge essayerons de sensibiliser les inviter présents et d'obtenir quelques sponsors.

b) *Marché de Noël* : il ne nous a pas rapporté une grosse somme (75 €) mais il faudra peut-être modifier notre offre en matière d'objets gambiens mis en vente...

c) *Jeunes plumes francophones* : le sujet : "quels sont les éléments qui te font prendre conscience de l'importance de la nature, comment analyses-tu ton comportement dans ce domaine ?"

4 - La parole est donnée aux membres

5 - **La cotisation 2023** est à régler à raison de 20 euros par membre, l'augmentation de la cotisation sera compensée par la déductibilité de 2/3 de cette somme après réception du CERFA.

- Prochaine réunion : sera fixée en fonction de la date de la mission.

PS : veuillez nous excuser si des erreurs ou oublis ont été commis dans la rédaction du compte rendu et merci par avance de nous les signaler pour rectification.

Le Président
Serge Thévenot

La secrétaire
Nicole Ségura

Compléments d'Informations sue les finances de l'association

DEBIT :

➤ **Poste Cadeaux et récompenses :**

- Le 03 01 2022 : coffret de vin offert à Régis Lavergne en remerciement du prêt gracieux de ses locaux avenue de la Libération 36 € 95,
- Le 08 02 2022 : Imprimante Laser Boulanger 139 € 90, offerte à Sadibou Badjie qui assure le lien avec EGALISE pour la gestion du concours Jeunes Plumes Francophones et est notre interprète sur place depuis 4 ans,
- Le 07 02 2022 : Achat Cartouche Toner 45 € 30 offerte à Sadibou Badjie,
- Le 06 06 2022 : Récompenses Jeunes Plumes Francophones 300 € (150 € pour les lycéens Gambiens et 150 € pour les lycéens de Bellac).

TOTAL : 522 € 15

➤ **Fonctionnement :**

- Le 22 04 2022 : 40 euros en espèces remis à Hervé RITTER en remboursement du carburant utilisé pour son camion.

TOTAL : 40 €

CREDIT

- Le 06 06 2022 : Récompenses *Jeunes Plumes Francophones*. 300 € financés par le Lions club Bellac Gartempe,
- Le 18 10 2022 : 1500 € Rétrocession du prix reçu du *Rameau d'Or* à Bordeaux par le Lions club Bellac Gartempe.

TOTAL : 1 800 €

Nb : il n'y a pas eu de subvention du Crédit Agricole en 2022, mais 200 € en 2021

Philippe Dodinet
Trésorier

Serge Thévenot
Président